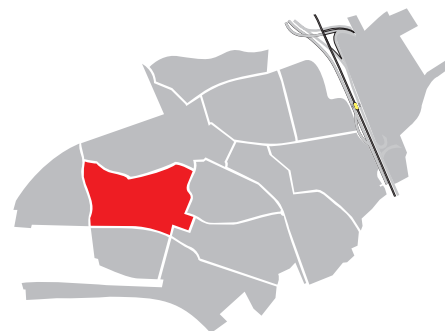


**fontenay
je participe !**



CONSEIL DE QUARTIER **RIGOLLOTS-ROUBLOT- CARRIÈRES** DU JEUDI 12 MAI 2022

DE QUOI AVONS-NOUS PARLÉ ?

- Retour sur la concertation de l'aménagement du parvis de l'école Jules-Ferry
- Actualités du quartier : « La rue aux enfants » le 14 mai, l'initiative « Fontenay ville propre » le 18 juin, Quartier d'été du 10 juillet
- Points divers

Élu.e.s présent.e.s :

- Sylviane Gauthier, élue du quartier, conseillère municipale à l'Accueil et à l'Aide à l'Intégration
- Joeffrey Gueniche, adjoint au Maire à la Vie démocratique
- Philippe Cornelis, adjoint au Maire aux Espaces Publics

Référente de quartier :

Niouma Kanoute (Service Vie des Quartiers)

Service présent :

Mélanie Roger, Responsable du service Espaces Verts



Point 1



Le projet est présenté par la responsable du service Espaces Verts. Il a été élaboré à partir des esquisses travaillées communément avec les habitant.e.s, parmi lesquels des enfants. Ainsi que le souhaitent les personnes ayant participé à la concertation, le parvis de l'école de Jules-Ferry sera ponctué de massifs et conservera un grand espace pour que les enfants puissent jouer. Le double-sens pour l'accès au parking de la résidence, ainsi que les bornes escamotables, seront maintenus. Des bancs seront installés au niveau de l'entrée de l'école. Il y aura aussi des accroche-vélo et trottinettes. Des massifs entoureront les containers. Un jardin gourmand sera planté au niveau du jardin partagé. Les enfants ont également demandé l'installation d'une boîte à livres et d'un hôtel à insectes. Enfin, un abri permettra de mutualiser les produits et matériels entre l'AMAP* et le primeur.

Vous avez dit : Il me semble qu'en concertation, nous avons demandé qu'il n'y ait pas trop de bancs, et qu'ils soient installés auprès des arbres. Il y avait aussi l'idée de mutualiser les activités pour les enfants au sein d'un petit local.

Réponse : Les bancs prévus sont concentrés autour des arbres devant l'école. Concernant les animations pour enfants proposées par Les Petits Totems, il serait dommage d'occuper de l'espace avec une structure permanente dédiée à des activités qui ne sont pas constantes.

Vous avez dit : Le matin, déposer ses enfants en voiture à l'école Ferry est un problème, car il n'y a pas de dépose-minute. En avez-vous prévu dans le cadre de l'aménagement ?

Réponse : L'avis des services techniques est que le dépose-minute sera détourné de son usage et utilisé comme place de stationnement. Par ailleurs,

nous avons supprimé 24 places de stationnement pour aménager cet espace piéton. Notre volonté politique est de permettre un meilleur partage de l'espace.

Vous avez dit : Avez-vous pensé à installer une fontaine à eau ?

Réponse : L'entretien d'une fontaine est très cher. Le coût serait trop élevé, d'autant qu'il est déjà prévu de réhabiliter deux fontaines de la ville : au parc de l'Hôtel de Ville et au square Michelet.

Vous avez dit : Est-il prévu un point d'accès à l'eau ?

Réponse : Nous avons la cuve de récupération des eaux du jardin partagé. Et nous allons retravailler avec la Halle Roublot afin qu'il y ait un accès à un point d'eau pour le square aux Chats.

Vous avez dit : Y aura-t-il un distributeur de sacs pour déchets canins ?

Réponse : On peut en installer, mais les gens ont tendance à les vider aussitôt.

Vous avez dit : Au n°59, est-ce que le portillon sera modifié ? Car il y a la livraison du fioul.

Réponse : Ce sera élargi.

Vous avez dit : Quelque chose est prévu pour les amas d'ordures ?

Réponse : Oui. Nous allons augmenter les passages de la Propreté Urbaine. Nous pouvons aussi refaire une campagne de communication sur les dépôts sauvages.

Vous avez dit : Par rapport aux PAVE (Point d'Apport Volontaire Enterré), il pourrait être plus efficace de mettre un écriteau juste à côté avec le numéro de téléphone du service à contacter en cas de trop plein.

Réponse : Ce peut être une bonne idée. Nous verrons cela avec le Territoire, car les ordures ménagères relèvent de leur compétence.



* AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

Point 2

Les membres du bureau du Conseil de Quartier ont eu l'idée d'organiser une opération « Quartier Propre ». Rendez-vous le 18 juin à 10h pour deux heures de ramassage. Des itinéraires seront donnés à chacun et chacune. Un pot convivial sera proposé à la fin de l'opération.

Vous avez dit : Plus un lieu est propre, moins il y a d'incivilités. Mais la Ville doit être plus répressive sur ces questions.

Réponse : Les services peuvent intervenir via le Portail Citoyen, y compris pour les dépôts sauvages. Le Portail Citoyen fonctionne bien. C'est une vraie collaboration entre les services et les citoyen.ne.s.

Vous avez dit : Quel est le rythme de passage de la Propreté Urbaine ?

Réponse : Cela dépend de la fréquentation des voies. Ce peut être quotidien ou tous les deux-trois jours. Un camion tourne toute la journée en ville pour ramasser les dépôts sauvages. De plus, le Territoire propose du ramassage d'encombrants à la demande.

Vous avez dit : Pourrait-on envisager une sensibilisation dans les écoles ?

Réponse : Les fédérations de parents d'élèves ont organisé une action de tri et de ramassage des déchets. Cela fonctionne très bien.

Point 3

Vous avez dit : J'habite rue Eugène-Martin. Comme il n'y a plus de priorité à droite, les voitures remontent la rue très vite. Ma maison a été percutée trois fois. Le tournant est particulièrement étroit. C'est aussi un problème pour les camions et les cars. Il faudrait peut-être un ralentisseur dissuasif au niveau du restaurant.

Réponse : Nous essaierons de trouver une solution efficace. Cependant, nous souhaitons que les camions se maintiennent sur les grands axes et n'empruntent pas les petites voies.

Vous avez dit : Le parking de la rue Eugène-Martin serait voué à disparaître au profit d'une future annexe de l'école ?

Réponse : La municipalité s'est engagée à construire une nouvelle école. Mais, étant donné les effectifs, dans quelle mesure une annexe serait plus pertinente



qu'un nouveau complexe ? D'autre part, dans le cadre du budget participatif, il y avait eu la proposition de transformer ce parking de 70 places en espace vert. Mais les citoyens qui avaient proposé ce projet ont eux-mêmes décidé de ne pas le soumettre au vote. Quoi qu'il arrive, une concertation sera organisée.

Vous avez dit : Le carrefour de la rue Beauséjour et de l'avenue de la République est très dangereux. Les voitures et les bus roulent à toute allure. Il y a déjà eu des blessés.

Réponse : Des aménagements seraient possibles à la marge, mais l'avenue de la République est une voie départementale. Cela étant, une concertation aura lieu sur le partage de l'espace public. Les services techniques y travaillent. Nous attendons le diagnostic.

Le Conseil de Quartier s'est achevé par le vote des projets proposés dans le cadre du budget participatif. Le vote était ouvert du 14 avril au 22 juin.

Information :

L'initiative Quartier d'été du 10 juillet 2022 a lieu sur le parvis de l'école Jules-Ferry, de 14h à 20h, avec des stands et des animations.

